

Carrefour

Concours

Photos Nandrin 2013/14

Page 28

Sports et loisirs

à Nandrin

Page 10 & 11

Avis :

Vous avez 55 ans et plus ?

Page 15



Music 4 a while

en concert le 14 septembre à Villers-le-Temple

Toutes les informations page 6



Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0474/760.544
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Police «Urgent»	101
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36

CPAS

Central	085/27.44.60
Services administratifs	085/27.44.61
Fax	085/51.26.81
Service maintien domicile	085/27.44.64
Service social	085/27.44.62
Service guidance budget	085/27.44.64
Consultations ONE	085/27.44.69
Les canailoux (crèche)	085/27.44.68
Responsable de la crèche	085/27.44.63
Candidat réfugié politique	085/27.44.62
Service énergie	085/27.44.65

Vos Élus à votre service

LEMMENS Michel 085/51.94.95 - 085/51.35.91
Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.
michel.lemmens@nandrin.be

POLLAIN Daniel 0473/71.39.56 - 085/51.17.67
Enseignement, Crèche, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.
daniel.pollain@nandrin.be

de POTTER Anne 04/371.27.82
Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Jeunesse.
anne.depotter@nandrin.be

TILMAN Charlotte 0479/23.79.84
Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.
charlotte.tilman@nandrin.be

DEHARENG Henri 085/51.18.16 - 0473/32.48.64
Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.
henri.dehareng@nandrin.be

ZUCCA Béatrice 04/371.28.29 et 0471/35.21.29
Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.
beatrice.zucca@nandrin.be

L'administration communale vous accueille

Du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 heures

Le mercredi de 13h30 à 15h30

Le jeudi de 18 heures à 20 heures

Tous les jours au 085/51.94.90

Fermetures

*Lundi	22/07/2013
Jeudi	15/08/2013
*Vendredi	27/09/2013
*Vendredi	1/11/2013
*Lundi	4/11/2013
*Lundi	11/11/2013
*Vendredi	15/11/2013
Mercredi	25/12/2013
Jeudi	26/12/2013

*** Pour ces jours, et en cas d'urgence « déclaration de décès » uniquement, veuillez prendre contact avec la permanence de 9h. à 12h. au 085/51.94.76**

État civil

Naissances

WATHELET Alexandre	05/03/2013
VERHOEVEN Manon	14/03/2013
DE LAMOTTE Loric	06/03/2013
VAN DE VELDE Tom	22/03/2013
BUSIN Sam	20/04/2013
BUSIN Ben	20/04/2013
SMAL Elia	24/05/2013

Décès

OLIVIER Maria	26/02/1926 14/03/2013
DELCOUR Joseph	07/03/1921 18/03/2013
COLIN Paula	29/09/1921 25/03/2013
LOMBA Marcel	04/12/1922 20/02/2013

MATHOUL Joséphine	18/12/1954 11/04/2013
BAWIN Alphonsine	28/02/1924 11/04/2013
SAVINA Gilda	21/01/1914 23/04/2013
ORY Gérardine	08/01/1913 23/04/2013
STOFFELS Guy	15/01/1955 26/02/2013
LEKIEN Roger	30/04/1931 24/04/2013
MARQUET Jeanne	29/01/1926 06/05/2013
BAMPS Alice	23/10/1916 13/03/2013
LAMBRECHTS Edouard	24/07/1934 02/05/2013
CHARTIER Hélène	09/07/1927 06/05/2013
JANVIER Marie	04/11/1930 09/05/2013
BALTHAZAR Adrien	31/07/1991 12/05/2013
KLOMPERS André	21/05/1934 22/05/2013
VINCENT Césarie	17/02/1919 27/05/2013
VANDERMISSEN Marie	16/04/1921 28/05/2013



La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la Commune de Nandrin, édité à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2450 boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin

Éditeur responsable :
Administration communale de Nandrin.
Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin

Comité de rédaction :
Michel Lemmens, Bourgmestre
Anne de Potter, Échevine
Pierre Jammaigne, Secrétaire communal
Olivier Hermia, Communication
contact :
olivier.hermia@nandrin.be

Le mot du Bourgmestre



Ce début avril, le dossier de subventions de la construction de 2 terrains synthétiques pour la pratique du football sur le site du Pery a été approuvé par le Ministre André Antoine. C'était

l'aboutissement d'une longue saga administrative de près de 10 ans. Sauf imprévu, le chantier devrait être finalisé pour la fin de cette année 2013.

C'est donc un montant de l'ordre de 2,5 millions d'euros (1,3 million d'euros de subsides de la Région Wallonne et de la Province de Liège pour 1,2 million d'euros de part communale) qui auront été engagés pour créer dans notre entité une structure sportive de grande qualité et à vocation supracommunale.

Pourtant, j'en entends certains ronchonner sur les montants investis. Certes, cela semble être dans l'air du temps de critiquer tout ce qui se fait : « C'est l'argent des nandrinois pour des joueurs étrangers à notre commune », « Tout l'argent de la commune est parti dans ce projet et on ne fait rien pour ci ou pour ça... » ...Mais ne serait-ce pas plus agréable d'essayer de positiver en constatant que plus de 300 enfants, adolescents et adultes pourront désormais pratiquer à Nandrin leur sport dans de bonnes conditions ?

Des pouvoirs publics qui investissent, c'est aussi un signe positif en ces temps de crise, d'autant plus que les montants financiers nécessaires à l'aboutissement de ce projet ont d'ores et déjà été engagés en 2010 et 2011... Ce qui veut dire que ce chantier n'empêchera pas la réalisation des autres objectifs promis lors de la campagne électorale. Ces projets seront d'ailleurs présentés au Conseil Communal en septembre.

Terminons par un double rappel à la prudence : limiter sa vitesse lors de ses déplacements auto, en se rappelant que, les enfants peuvent jouer près des voiries ou que vous pourriez croiser un charroi agricole important.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Michel LEMMENS,
Votre Bourgmestre.

Votre association
ou votre club
souhaite diffuser de
l'information dans le
bulletin communal ?

Envoyez vos articles et photos pour
le 20 août au plus tard à l'adresse :
olivier.hermia@nandrin.be
info : lundi & mardi 085/24.18.60



Tests sirènes

**Au cours de l'année 2013,
ces tests auront lieu :**

- le 4 juillet ;
- le 3 octobre ;

**À cette date, les sirènes seront
actionnées entre 11h45 et 13h15.**

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après

une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet :
www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante :
alerte@ibz.fgov.be
ou **0800-94.133**

Sommaire

Mémento téléphonique	
État civil	
Le mot du Bourgmestre	2 & 3
École communale	4 & 5
Culture	6 à 9
Agenda	7
Sports & Loisirs	10 & 11
Jeunesse et intergénérationnel	12 à 15
Santé et sécurité	16 & 17
Environnement	20 à 25
Artisans de nos villages	26
Administration	27
Concours photo	28

DON DE SANG, DON DE VIE

Nandrin Ecole St Martin
rue de la Rolée 4
jeudi 19/09/2013
de 16h00 à 19h00



Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra
mercredi 11/09/2013
de 17h00 à 19h30

QUI PEUT DONNER DU SANG ?

Toute personne âgée de 18 à 65 ans, et en bonne santé, peut donner son sang. Avant chaque don, le médecin vérifie que le donneur est en condition pour donner du sang.

www.transfusion.be - 0800 92 245

CROIX-ROUGE
de Belgique

Les alcooliques Anonymes

LES ALCOOLIQUES ANONYMES sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

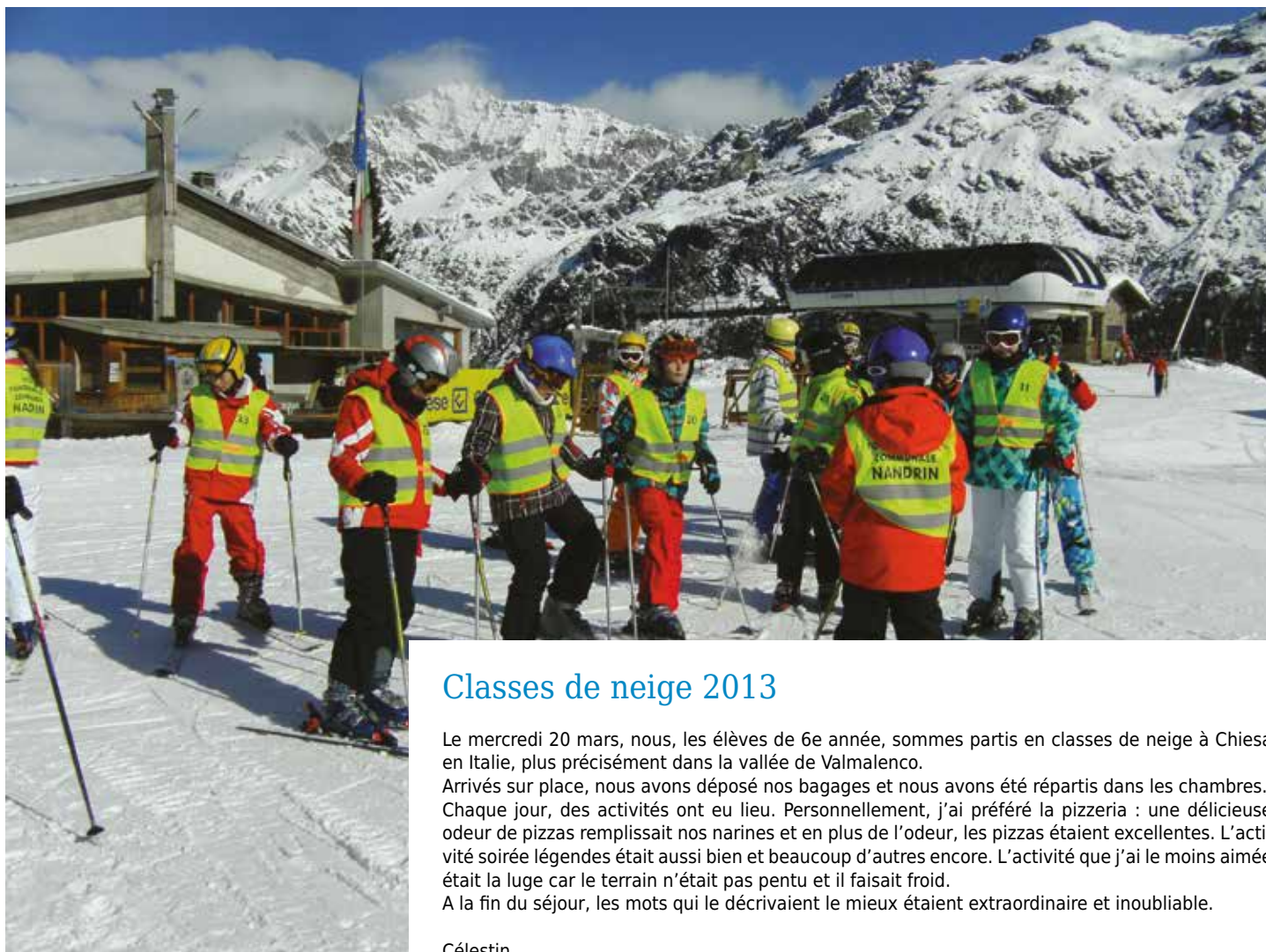
www.alcooliquesanonymes.be

Tous les vendredis

4 Rue du Presbytère
4550 Nandrin
à 20h00

078/15.25.56

École communale de Nandrin



Classes de neige 2013

Le mercredi 20 mars, nous, les élèves de 6e année, sommes partis en classes de neige à Chiesa en Italie, plus précisément dans la vallée de Valmalenco.

Arrivés sur place, nous avons déposé nos bagages et nous avons été répartis dans les chambres. Chaque jour, des activités ont eu lieu. Personnellement, j'ai préféré la pizzeria : une délicieuse odeur de pizzas remplissait nos narines et en plus de l'odeur, les pizzas étaient excellentes. L'activité soirée légendes était aussi bien et beaucoup d'autres encore. L'activité que j'ai le moins aimée était la luge car le terrain n'était pas pentu et il faisait froid.

A la fin du séjour, les mots qui le décrivaient le mieux étaient extraordinaire et inoubliable.

Célestin

Classes de ville 2013

Le lundi 25 mars 2013 à 8 heures 45, nous, les élèves de Villers-le-Temple sommes partis, avec ceux de Saint-Séverin, à Bruxelles à l'auberge de jeunesse Génération Europe.

A Bruxelles, nous avons fait beaucoup de visites mais celle que j'ai préférée était la visite de la Rtbef parce que c'est un lieu que j'avais envie de connaître depuis quelque temps et je suis contente de l'avoir vu. L'endroit que j'ai particulièrement aimé mais qui n'était pas ma visite favorite était le musée de la banque nationale. Les chambres étaient parfaites parce qu'elles étaient plutôt grandes et belles.

L'accueil était assez sympathique mais par contre ce qui m'a déçue, c'était la nourriture : le poulet n'était pas très bon, il y avait des nerfs et beaucoup de gras.

Le voyage de Bruxelles m'a plu.

Violette





Classes de mer 2013

Les élèves de 4^e année de Villers-le-Temple et de 3^e et 4^e années de Saint-Séverin ont séjourné du 21 au 26 avril à Cancale, en Bretagne, pour une semaine de classes de mer à la découverte du littoral breton sous la conduite et l'œil attentif d'Elisabeth Le Pape, adjointe au Maire de Saint-Père-Marc-en-Poulet, commune jumelée avec Nandrin.

A leur retour, les enfants ont rédigé un courrier pour remercier leur hôte.

Chère Elisabeth,

La première activité que j'ai le mieux aimée, c'est la découverte du Mont Saint-Michel car c'était superbe de loin et superbe de près. L'abbaye, qu'est-ce qu'elle est grande ! Que d'imagination pour créer une abbaye sur une île !

Je me suis bien amusée ; découvrir le Mont Saint-Michel en dernier lieu, c'était pour moi un moment unique dans ma vie ! On a fait un questionnaire pendant toute la visite. C'est Grévin, le petit mouton, qui nous a donné des renseignements sur le Mont toute la journée. Il a aussi fait chaud, mais heureusement, à l'intérieur, il faisait frais. Bref ! Super journée !

La deuxième activité que j'ai préférée, c'était l'activité nautique car faire du catamaran, c'est génial ! On a mis une combinaison thermique, qu'est-ce qu'on était beau ! Puis on a été séparés en trois groupes de neuf. Notre groupe avait deux moniteurs, un s'appelait Henri et l'autre Matisse ! Henri Matisse ! Moi, j'ai fait du catamaran avec Claire et Noah de Saint-Séverin. Je tenais la barre, ça faisait tourner le bateau. Pour aller à gauche, je devais tourner la barre à droite et pour aller à droite, pousser la barre à gauche !

Pendant mon séjour, je me suis fait plein d'amis de Saint-Séverin !

Je vous remercie, Elisabeth, ainsi que Monique et Danielle, pour ce voyage inoubliable à travers la Bretagne !

Emma



Ça, c'est une visite intéressante !

La chocolaterie.

C'est avec grand plaisir que nous avons découvert la chocolaterie de Mademoiselle Scalais à Hannut.

Sans hésiter, elle nous a ouvert les portes de son atelier, afin que nous puissions découvrir la magie de son métier !

Bouche bée ...et remplie de chocolat... nous étions émerveillés par toutes les jolies compositions réalisées devant nos yeux ébahis !

Ah oui, on y retournera, c'est certain !

Sécurité avant tout !

La sécurité était le thème des formations obligatoires des enseignants de l'école communale cette année.



Après une première journée consacrée à la lutte contre l'incendie en septembre dernier sous l'encadrement du service régional d'incendie de Huy, une seconde journée avait pour sujet le secourisme ce 10 mai en collaboration avec la ligue francophone belge de sauvetage.

Différents aspects des situations d'urgence ont été abordés par le formateur : l'identification du problème, l'appel aux services de secours, la position latérale de sécurité, la réanimation, l'utilisation du défibrillateur ainsi que des thématiques plus particulières telles que l'épilepsie et le diabète.

Deux journées pour actualiser les connaissances de chacun et permettre d'adopter des comportements adéquats en cas de nécessité.



Music 4 a While En concert

le 14 septembre 2013

à 20 heures

en l'Eglise de Villers-le-Temple

Place Baudouin 1^{er} - 4550 Nandrin

P.A.F. : 10 €

Réservations :

M. FOLIEZ : 04/371.28.64 - 0497/76.07.87

Mme BLAVIER : 085/51.11.57

Johan Dupont, piano - Muriel Bruno, chant
- André Klènes, contrebasse - Joachim
Iannello, violon - JF Foliez, clarinette

Le répertoire de "Music 4 a While" se compose principalement de musiques européennes écrites à l'époque de la Renaissance.

Réunis par Johan Dupont, ces 5 talentueux Liégeois nous livrent leur vision de ce répertoire en proposant une instrumentation actuelle et originale d'oeuvres de John Dowland, Henry Purcell, Claudio Monteverdi...

Music 4 a While vous emmène; laissez vous guider à travers le temps dans un voyage musical et poétique teinté d'éclectisme.

Organisé par le Royal Élan Fondation Christian Blavier.



Célébration du partenariat entre l'Institut du Patrimoine Wallon et Télétourisme.

Le 23 mars 2013, Messieurs Freddy Joris et Guy Lemaire recevaient leurs participants à la manifestation organisée à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du partenariat entre l'Institut du Patrimoine Wallon et Télétourisme, au centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay.



Madame Blavier-Giet, Présidente de la Fondation privée Christian Blavier, co-fondatrice et conservatrice du Musée communal de la vie rurale condreuse était invitée personnellement. Madame Empain-Mouchart, présentatrice au musée et membre de la fondation l'accompagnait par cette journée d'hiver tardif.

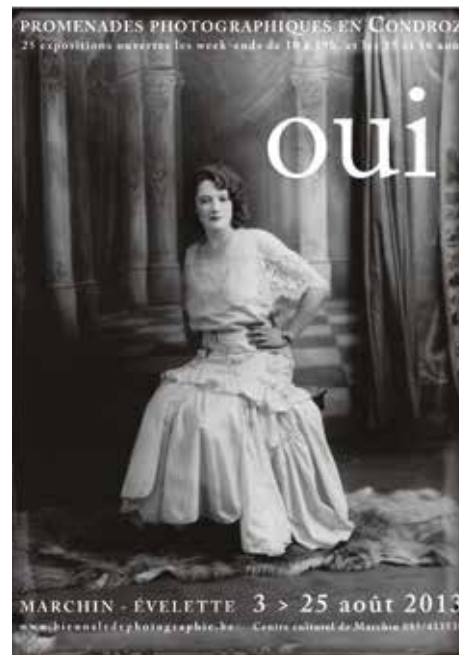
6^{èmes} Promenades photographiques en condroz

Marchin - Evelette du 3 au 25 août 2013

25 Expositions ouvertes les week-ends

De 10 à 19h et les jeudi 15 et vendredi 16 août.

www.biennaledephographie.be



« Le oui caché en vous est plus fort que tous les non et tous les peut-être dont vous êtes malades, avec votre époque... » (F. Nietzsche)

Après cinq volets consacrés aux thématiques du bonheur (2003, 2005, 2007), de l'adolescence (2009) et de l'utopie (2011), la 6e biennale de photographie en Condroz s'appellera tout simplement « Oui »... Loin d'être l'éloge de la tiédeur, de l'apathie ou encore du consensus,

« oui » est l'expression de ce à quoi nous ne pouvons dire non. Le oui est la boussole discrète qui œuvre par-delà nos résistances, nos indignations, nos peurs. Il y a un oui en chacun de nous, à chaque instant, qui nous tient vivant, espérant, agissant.

Lien : www.biennaledephographie.be
centre culturel de Marchin : 085/41.35.38

Agenda

Juillet

4	Bibliobus (www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/culture-tourisme)
5	au 7 : Comblain Jazz Festival (voir ci-contre)
7	Festimix (festival DeeJays - site des Templiers)
8	Bibliobus (www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/culture-tourisme)
18	Bibliobus (www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/culture-tourisme)
19	au 02/08 : Eté Solidaire, je suis partenaire, organisé à la Nandrinoise (voir p. 11)
21	Fête nationale - Manifestations patriotiques à Villers-le-Temple
22	Fermeture de l'Administration communale (Fête nationale)
22	au 26 : Stages d'été à l'Espace des Templiers (voir p.13)

Août

1	Bibliobus (www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/culture-tourisme)
12	Bibliobus (www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/culture-tourisme)
15	Fermeture de l'Administration communale (Assomption) - Fermeture recyparcs
19	au 31 : Stages C.C.A. (Accueil Temps Libre) à l'Espace des Templiers (voir p.13)
26	Bibliobus (www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/culture-tourisme)
31	Dîner des pensionnés de Villers-le-Temple à la salle communale de Saint-Séverin

Septembre

2	Petit-déjeuner de l'école communale à la salle communale de Saint-Séverin
4	Formation au compostage à domicile, organisé par INTRADEL à la Nandrinoise
5	Bibliobus (www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/culture-tourisme)
7	et 8 : Journées du Patrimoine
7	et 8 : Jardins en Pays de Liège (voir p. 23)
8	Portes ouvertes Centre Médical Hélicopté (voir p. 16)
9	Bibliobus (www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/culture-tourisme)
14	Dîner des Pensionnés de Nandrin à la salle communale de Saint-Séverin
14	Concert Music 4 a While (voir p. 6)
15	Fête de la Wallonie
19	Bibliobus (www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/culture-tourisme)
20	Conférence Société Royale Horticole
23	Bibliobus (www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/culture-tourisme)
27	Fermeture de l'Administration communale (Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
29	Repas du Comité de Jumelage de Saint-Séverin à la salle communale de Saint-Séverin

Comblain Jazz Festival

5, 6, 7 juillet 2013

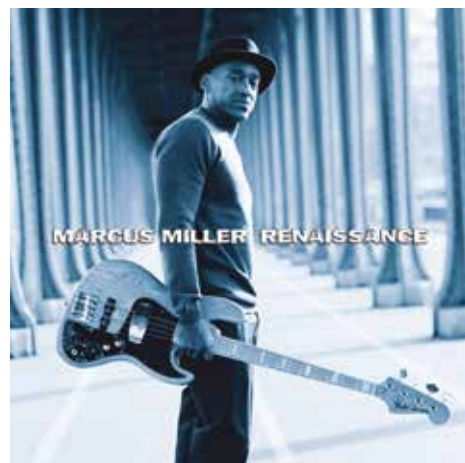
20 concerts, du jazz, du blues, des musiques inouïes, une ambiance à nulle autre pareille! Rien que de la bonne musique, de celle qui fait vibrer, danser, exulter.

Où ? **A Comblain-la-Tour**, dans le merveilleux Parc Biron, aux arbres centenaires illuminés, non loin de l'Ourthe. Chapiteaux et Club Chet Baker.

Vendredi soir, c'est fantastique avec **Esperanza Spalding, la star américaine** qui flirte avec le jazz, la soul et la pop. Elle a joué avec Prince, raflé en 2012 le Grammy du meilleur jeune artiste à Justin Bieber, enflammé la maison Blanche lors d'un concert privé. Et son dernier disque vient d'être gratifié de deux nouveaux Grammy Awards en février 2013 !

Samedi, le meilleur du jazz d'ici. Jacques Pirotton, Géraldine Cozier, Renaud Patigny... Des sons d'Afrique et du Brésil, aussi. Le soir, **la folie manouche! Tchavolo Schmitt**, LE guitariste manouche d'exception sera l'invité très spécial du Daniel Willem Gypsy Jazz Band. Ensuite, une bonne rasade de blues US.

Dimanche : chaud ! L'esprit manouche de Ô Juliette qui s'infiltré partout, la danse vivifiante des Polonais de Jazzpospolita, le légendaire **Michel Portal** et son baïllador, et **Bojan Z**. Et puis, **l'immense Marcus Miller**. Un jazz fusion qui fait décoller. On oublie tout, on est sur son petit nuage bleu.



Thé à la menthe, cocktails, bière jazz, grignotages gourmands complètent le tableau. L'ambiance est plus que conviviale. Les visages autour de vous sont ouverts, souriants, de vraies vacances, une cure de jeunesse anti-morosité.

Le légendaire Festival revit, tout est fait pour que votre bonheur soit parfait...

Ne manquez pas cela!



Image d'archive 10/11/2011

Célébrations de la Victoire du 8 mai 1945

Cette année encore les associations patriotiques et les représentants politiques célébraient les commémorations du 8 mai au monument de Nandrin.

Comme le veut la tradition, des gerbes de fleurs ont été déposées et un discours prononcé. Une allocution rappelant les faits, les chiffres, mais aussi les cicatrices portées par les rescapés et le souvenir des disparus.

Un discours qui nous mettait en garde contre l'oubli et l'ignorance de notre histoire, Usait des citations de philosophes, poètes et Nobels qui donnent la mesure à un texte chargé d'émotions, rappelant ainsi que « Ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence ».

Le discours prononcé est disponible sur le site de la commune de Nandrin :

http://www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/culture-tourisme/manifestations-patriotiques/Discours_du_souvenir080513.pdf

Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui.

Huy du samedi 15 juin au dimanche 11 août
Espace Saint-Mengold

Cette exposition retrace l'histoire de la courte vie d'Anne Frank, présentée dans son contexte historique.

Annelies Marie Frank, plus connue sous le nom d'Anne Frank, est née en 1929 et décédée en 1945. Son histoire est le fil rouge de cette exposition illustrée de photos familiales, de citations du Journal d'Anne Frank, de photos de la cachette dans laquelle elle vécut avec ses proches... En parallèle, le contexte historique est développé au travers de documents et d'une riche iconographie permettant de découvrir l'Histoire et, dans le même temps, l'impact de ces événements sur l'histoire de vie d'Anne et de sa famille.

La dernière partie de l'exposition est consacrée au Journal d'Anne Frank et à son impact, ainsi qu'à une réflexion sur la période de 1945 à nos jours.

La visite de l'exposition est complétée de la projection du film documentaire « La brève vie d'Anne Frank », réalisé par la Maison Anne Frank (durée du film : 28 minutes).

Une organisation du PAC Huy-Waremme et du PAC-G en collaboration avec la Ville de Huy et le Centre culturel de l'Arrondissement de Huy.

Vernissage le vendredi 14 juin à 19h.

Exposition accessible :

En juin : de 14 à 18 heures, tous les jours sauf le lundi.

En juillet et août : de 14 à 18 heures tous les jours.

Entrée gratuite

Infos : PAC Huy-Waremme
Rue du Marché, 45 - 4500 Huy
085 25 08 50 - 0496 27 68 75

Le « Journal d'Anne Frank » est disponible à la bibliothèque publique de Nandrin (voir page ci-contre).





Nandrin est une commune Territoire de mémoire

Les Territoires de la Mémoire ont le plaisir de vous présenter un nouveau projet intitulé : « Mesure de nos jours ».

Le projet consiste en une lecture-spectacle d'extraits du témoignage de Charlotte Delbo sur le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec pour décor un film tourné dans le camp de Birkenau par Jonas Luyckx de la Film Fabrique. Ce spectacle poursuit plusieurs objectifs : délivrer le témoignage de Charlotte Delbo, transmettre sa mémoire, et se questionner sur ce que signifie le « travail de mémoire », comment le réaliser, notamment par le livre et le spectacle vivant.

Une lecture à voix haute, une lecture comme un échange entre texte et images. Sur scène, une comédienne, trois livres, un écran. L'ensemble du projet repose sur la relation entre une femme, une voix, des écrits, des sons, musiques et images. Il n'y a pas d'autres artifices afin de plonger le spectateur dans l'univers de Charlotte Delbo. L'accent est mis sur la conservation des choses et la prise en compte d'une réalité contemporaine afin de mieux mettre en lumière la mémoire. C'est face aux textes que les images pourront provoquer l'imagination du public. Les camps dans leur état actuel sont les traces conservées de l'organisation de la terreur ; sans ces témoignages, ils ne sont que ruines d'un passé.

Charlotte Delbo est née en 1913, de parents d'origine italienne, athées et socialistes. Son éducation sera à mesure : dans la famille Delbo, filles et garçons reçoivent la même éducation. Delbo entame des études de philosophie à la Sorbonne. Elle y fait la rencontre de Louis Jovet qui lui propose de devenir sa secrétaire, et découvre ainsi le monde du théâtre. Dans les années 1930, Delbo entre aux Jeunesses communistes et épouse George Dudachs, membre du Parti. Après la débâcle de 1940, elle accompagne la troupe de Jovet qui parvient à s'extraire de la France occupée pour se tourner en Argentine. Elle et son mari décident néanmoins de revenir en France en 1942 et s'engagent dans la Résistance. Ils sont arrêtés au printemps 1942 : Georges Dudachs est fusillé au mont Valérien dès le mois de mai ; quant à Charlotte Delbo, elle est emprisonnée à la prison de la Santé. Le 24 janvier 1943, elle

est déportée vers Auschwitz-Birkenau dans un convoi de 230 femmes dont elle sera l'une des 49 survivantes. Elle sera libérée à Ravensbrück le 23 avril 1945 et reviendra à Paris en juin. Elle reprendra son travail auprès de Louis Jovet, puis collaborera avec le philosophe et sociologue Henri Lefebvre. Toute sa vie, Delbo restera ainsi installée au croisement entre théâtre et philosophie.

Dès son retour à Paris, en juin 1945, Charlotte Delbo rédige d'une seule traite « Aucun de nous ne reviendra », qui deviendra le premier volume de sa trilogie mémorielle Auschwitz et après (complétée plus tard par Une connaissance inutile et Mesure de nos jours). Dès le début, le lecteur se rend compte qu'il n'a pas là affaire à un récit testimonial classique : le style est dépouillé, le rythme syntaxique perturbé, de nombreuses répétitions ponctuent les pages, des gestes banals sont décrits et amplifiés jusqu'à un absurde terrifiant, le texte est brut, parfois dur et précis jusqu'à l'insoutenable, le sentiment et l'émotion en sont pratiquement absents... En d'autres termes, l'œuvre de Charlotte Delbo semble tout entière insaisissable : aussi éloignée du récit-témoin classique qui relate précisément des faits vécus que de la fiction qui emporte le lecteur dans une réflexion empreinte d'émotion, elle tient davantage de l'œuvre d'art qui interpelle que de la narration qui explique.

Ce sont ces textes au style artistique si particulier que les Territoires de la Mémoire ont choisi de présenter en montant la lecture-spectacle « Mesure de nos jours ».

Renseignements :

Les Territoires de la Mémoire
Michel Recloux
Service Mediathèque
86, bd d'Avroy • 4000 Liège
Par téléphone : 04 232 70 62
mediatheque@territoires-memoire.be

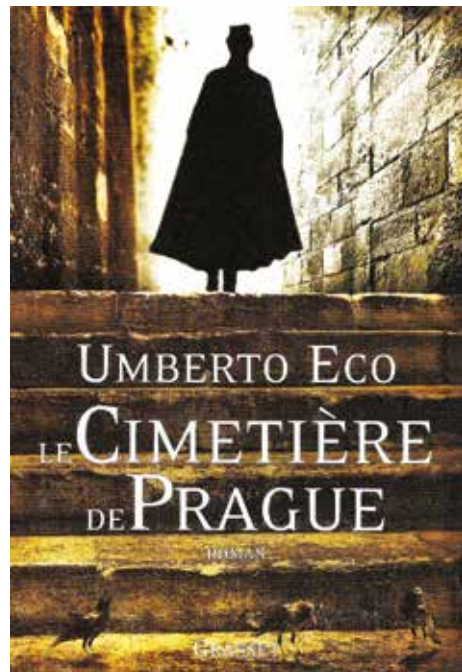


La bibliothèque de Nandrin

Les nouvelles acquisitions

Romans :

BOURDIN	Serment d'automne
HOLEMAN	La reine rebelle
MASSAROTTO	Je suis l'homme le plus beau
MUSSO	Demain
SCHMITT	La femme au miroir
VAN CAUWELAERT	Journal intime d'un arbre



Les thrillers ou policiers :

CONNELLY	Le dernier coyote
DALTON	Crimes inavoués
ECO	Le cimetière de Prague
FRENCH	Charlie n'est pas rentrée
KING STEPHEN	Dôme (1 et 2)
VARGAS	L'homme à l'envers
WALTERS	Les démons de Barton House

Pour l'école, les vacances, ou en écho à l'exposition « Anne Frank une histoire d'aujourd'hui » organisée à Huy (Centre Culturel - voir page précédente), la bibliothèque dispose de plusieurs exemplaires du « Journal d'Anne Frank ».

Bonne lecture.

bibliotheque@nandrin.be

Bibliothèque de Nandrin,
rue Godinasse
ouvert le mercredi et samedi
de 15h00 à 17h00.
Le dimanche de 10h00 à 12h00

Sports & loisirs à Nandrin !

Aïkido

Club AIKIDO « La Spirale »

L'AIKIDO est un art martial japonais qui prône une défense en harmonie avec l'attaque pour contrôler l'attaquant sans le blesser

DOJO : « BUDO RYU »

Fond de Bêche, 19 - Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, 3^{ème} DAN, breveté aide-moniteur ADEPS & Christiane Duchesnes, 2^{ème} DAN, détentrice de diplômes pédagogiques

Membres de l'association « Aiki Budo Fraternity » basée en Angleterre

Horaire :

- Enfants (dès 7 ans) les mardi de 18h00 à 19h00 & jeudi de 17h30 à 18h30 ;
- Adolescents/Adultes (à partir de 14 ans) les mardi de 18h00 à 20h00 & jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts : 0472/23.55.92
cduchesnes@hotmail.com

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes (+/-70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact :
04/336.04.38
charlesuze@skynet.be
086/34.42.07
g.tirtiaux@skynet.be

Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)
ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE
Sous le patronage de la Ligue des Familles
Contact :
0497/79.00.37
nodu@hotmail.com



Gym

Enfants de 3 à 4.5 ans

(2.5 ans si essais positifs)

- Psychomotricité et, gymnastique de base adresse, audace, expression, rythme...
- construction d'un schéma corporel tonique,
- coordination dynamique générale, jeux associatifs ...

Le mercredi de 16h45 à 17h45

Enfants de 5 à 8 ans

- Gymnastique de base, gymnastique sportive
 - Stimulation dynamique du schéma corporel, renforcement de la musculature et de la posture
 - Gestion de l'endurance, de la souplesse, ...
- Le mercredi de 17h45 à 18h45

Contact :
085/51.14.95 - 0495/16.93.88
Vincenhenquet93@hotmail.com



KAEROBIC

Le Kaérobic est un mélange de karaté et d'aérobic pour développer souplesse, condition physique et musculature, le tout dans une ambiance ludique et en musique.

Les cours de Kaérobic sont réservés à un public **exclusivement féminin** âgé de 12 à 65 ans.

Pas besoin de pré-requis, les cours sont tous niveaux et chacune fait à son rythme et selon ses capacités.

Kaérobic à Nandrin et Villers-Le-Temple : Nandrin

Salle Budo Ryu
19, Rue Fond de Bêche à 4550 Nandrin
Horaire :
Lundis 20h - 21h15

Villers-Le-Temple

Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Horaire :
Mercredis 20h - 21h15

Abonnements :
Par an, par trimestre, par carte de 10 leçons.

Infos et inscriptions :
Inscription préalable vivement conseillée.
www.kaerobic.com
0476/43.98.41
info@kaerobic.com



Kick Power Training

Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress.

Travail cardiovasculaire qui permet de retrouver une condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à son propre rythme sans aucun contact. Les séances se terminent par une série d'abdos fessiers. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01



Rester en Forme

L'activité physique à partir de 40, 50 ans et après 60 ans stimule notre qualité de vie :

nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.

Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives

- adaptées à votre niveau
- encadrées par un professionnel attentif
- dans une ambiance décontractée, en journée et en avant soirée !

Goûtez au plaisir du mouvement ...

le vendredi 14h00 : marche nordique
le jeudi 15h45 : étirements et souplesse
le lundi 9h30 : gym douce et posturale
le lundi 11h00 : badminton

Contact :
www.resterenforme.be
Olivier HENRY 0486/80.67.64



Arts du cirque

Depuis plus de deux ans, certains privilégiés de 4-12 ans ont le plaisir de s'initier aux Arts du Cirque à l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple.

Par le jeu et des exercices variés, les enfants découvrent et s'approprient diverses techniques circassiennes (jonglerie, équilibre, théâtre,...). Ils évoluent aussi vers un spectacle de fin d'année haut en émotions et couleurs !

Les mercredis après-midi entre 13h30 et 16h30. Les horaires sont établis en fonction du nombre d'enfants et de leurs âges.

maxime.lorquet@gmail.com

0485/83.07.03

www.ducirque.be



Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ?

Vous avez entre 35 et 75 ans ?

Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

LUNDI et VENDREDI - de 12h30 à 13h30

à VILLERS-le-TEMPLE : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).

Renseignements : 085/51.23.62

Ateliers Arts au Village



Art au Village, atelier de peinture, dessin, aquarelle, pastel.

Le vendredi
de 18 h 45 à 21 h 30

Saint-Séverin, salle communale, rue Engihoul
Places limitées.

Venez rejoindre une équipe sympa

Renseignements, Yvette tél : 04.371.55.11
après 17 heures

e-mail : ettevygy@base.be

Visitez notre blog :
<http://artauvillage.skynetblogs.be/>

Avec l'aide et le soutien de l'administration communale de Nandrin

• Tennis



L'Administration communale de Nandrin met à votre disposition une terrain de tennis rue du Péry.

Location 5€ de l'heure

Info & réservations :
085/51.94.95
085/51.94.78

Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)

Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1^{er}, 1 à Villers-le-Temple

Quand : Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30

Activités : Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.

Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Contact : Huguette LACKMAN, 085/511 399 ou 0495/497 239



Plaisirs artistiques

À NANDRIN

Les Ateliers d'Arts Plastiques

Sous l'égide du Royal Élan - Fondation Ch. Blavier
Fondation privée

**Êtes vous intéressé par la peinture et le dessin artistique, enseignés par deux professeurs diplômés et expérimentés?
Voulez vous passer des agréables après-midi dans une ambiance conviviale et amicale ?**

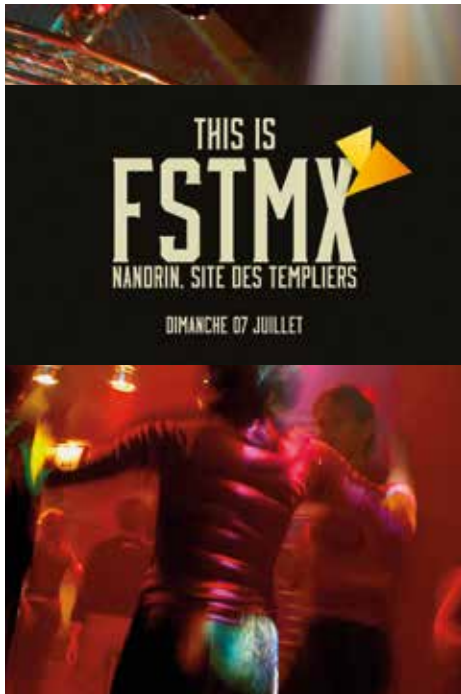
Alors inscrivez-vous !

**Les cours se passent tous les samedis de l'année scolaire
entre 14 et 17 heures**

Rue du Presbytère 4 (près du musée)

**Informations et inscriptions :
Tel : 085/511157 ou 085/513546**

Jeunesse & Intergénérationnel



Festimix - 7 juillet 2013

Aujourd'hui, les artistes qui vendent le plus de disques s'appellent David Guetta, Bob Sinclar ou encore Martin Solveig.

Ils ont quelque chose de particulier en commun. Leurs instruments ne sont ni des guitares, ni des batteries. Ils exercent leur talent grâce à des ordinateurs et des platines. Ce sont des deejays !

Grâce à l'avènement d'Internet et des nouvelles technologies ainsi qu'à leur démocratisation, le deejaying est devenu un phénomène universel et accessible à tous. Le Festimix est un festival dédié à cette nouvelle vague de musiciens. Il offre aux jeunes talents la possibilité d'évoluer aux côtés d'artistes confirmés dans un cadre professionnel.

Les artistes déjà confirmés :

- Dj Daddy K
- Mademoiselle Luna
- Charles Schillings
- Dj Furax
- Miss Roxx

Mais également des jeunes talents tels que : Deejay Charl-X, Ice Kream, Dj Jem, Dj MC, Linka & Mondello G, Et bien d'autres ...

Prix d'entrée :

Prévente : 7 euros - Sur Place : 12 Euros

Infos : www.festimix.be

www.facebook.com/festimix

Festifuté... en route pour l'été !



Organiser une fête c'est : rêver qu'elle soit belle et qu'elle attire du monde. Pour cela : musique, animations, bars, surprises, nourriture, tout est à penser pour attirer du public.

L'image et la qualité de votre soirée sont les premiers garants de sa rentabilité.

L'important : créer des événements où l'on se sent bien, assurer une bonne ambiance. Cela influencera les comportements, l'image positive et donc la rentabilité de l'organisation.

Pour que la fête reste la fête, Festifuté labellise des événements en collaborant avec des organisateurs soucieux du bien-être de leurs fêtards. Présent avec son stand et son Mobil'AIR, l'équipe accueille les noctambules pour les informer sur la consommation d'alcool et ses risques, la sexualité et met à leur disposition préservatifs, bouchons d'oreilles et éthylotests.

Rejoignez « Festifute Espacefute » sur Facebook pour découvrir en photos les différentes soirées futées de la région et les futures manifestations labellisées !

Organisateurs de petits ou grands événements ? Soucieux du bien-être de vos invités ? Prenez contact avec « Festifuté » de la Teignouse aux numéros suivants : 0473/ 28.48.18 ou 04/384.44.60 pour bénéficier de nos services, entièrement gratuits ! Ou contactez la commune accueillant votre soirée pour plus d'informations !



Centre d'esthétique et d'amincissement.

- Epilation définitive : laser diode light sheer
- Solarium
- Centre Quality Label Power Plate
- VIP CHROMO System
- Nouveau DEBUSSY : lampes de 100 watts : 2x plus efficaces



80, Rue de la Croix-André • 4550 Nandrin
Tél. 04 371 28 36 • www.pointbeaute.com • Gsm 0476 98 53 13



Covoit'stop, un réseau qui prend de l'ampleur !

Se déplacer dans les zones rurales sans voiture peut parfois être un vrai parcours du combattant. Covoit'stop propose une solution idéale pour compléter les transports en commun et s'adapter aux besoins de ses usagers. Ce système d'auto-stop de proximité est fondé sur un réseau d'arrêts privilégiés et est organisé par l'inscription préalable des membres - piétons et automobilistes - dans une base de données. Covoit'stop offre à ses utilisateurs :

- De la flexibilité : aucun rendez-vous n'est pris préalablement entre les piétons et automobilistes
- Des économies : l'inscription est totalement gratuite
- Une diminution de l'empreinte écologique grâce au partage du véhicule
- Un numéro de GSM Covoit'stop (0475 54 12 32) auquel les membres peuvent envoyer un sms quand ils pratiquent le Covoit'stop

Covoit'stop est actuellement développé dans 13 communes. En 2013, il s'étendra à Clavier, Neupré, Marchin et Modave puis à de nombreuses autres communes de l'arrondissement Huy-Waremme. Et si le réseau géographique continue de s'étendre, le nombre de membres n'est pas en reste puisque Covoit'stop vient de passer le cap des 2000 inscriptions !

Des gilets et des porte-clés Covoit'stop pour plus de sécurité !

Afin d'optimiser la visibilité et la sécurité des usagers, des gilets rétro-réfléchissants Covoit'stop sont à la disposition des usagers. Ces gilets sont gratuits pour les utilisateurs de moins de 20 ans ! Quant aux porte-clés Covoit'stop, ils permettront aux utilisateurs de toujours avoir le numéro de GSM Covoit'stop à portée de main !

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.covoitstop.be ou prenez contact avec le GREOA.

Un projet de votre Commune, coordonné par le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) avec le soutien du GAL Pays des Condruses.

GREOA asbl, Covoit'stop
Place de Chézy 1, 4920 Aywaille
Tél. 04/384.67.88 Fax : 04/384.74.37
www.covoitstop.be

Infos à Nandrin
085/51.94.78
lindsay.chapelle@nandrin.be

Les pionniers de Villers et la Chorale « Et si... »

Il y avait une belle ambiance et un public nombreux et enthousiaste le soir du vendredi 19 mai, à l'école Saint Martin. La chorale «Et si...» y donnait un concert au profit du camp d'été des scouts pionniers de la 17^{ème} Val mosan de Villers-Le-Temple.



Nous sommes un groupe de 17 pionniers, âgés de 16 à 17 ans, accompagnés de 2 animateurs.

Dans l'esprit du scoutisme, et pour **terminer en beauté nos années d'animés**, nous avons décidé de **consacrer cet été nos deux semaines de camp à un projet humanitaire**.

Notre choix s'est porté sur une asbl «Mains Volontaires Sans Frontières», qui recherche des jeunes volontaires pour soutenir des actions ayant pour objectif le développement humain durable d'Imoulass, une petite commune rurale du Haut Atlas au Maroc.

Notre projet de camp portera sur 3 axes :

- **L'animation**
- **La construction et la rénovation**
- **L'écologie et la conservation de l'environnement**

Notre projet est donc très **ambitieux** et nous sommes tous très motivés à y investir toute notre énergie mais ce ne sera malheureusement pas suffisant !

Été solidaire 2013



Cette après-midi, 15 mai 2013, les jeunes qui vont travailler dans le cadre de «Eté Solidaire», activités organisées conjointement par l'administration communale, sous la direction de Dominique Deville et le CPAS, représentée par Caroline Renwa, se sont retrouvés dans le cadre du CPAS, pour un premier contact d'information et de mise au point de leur dossier. Des bénévoles qui vont les encadrer dans leurs travaux d'intérêt général, dans des lieux publics ou chez des particuliers, s'étaient joints à l'assemblée.

Nous devons en effet non seulement financer les billets d'avion pour le Maroc, la location d'un gîte et les repas sur place mais aussi l'achat des matériaux.

Pour ce faire, nous avons déjà effectué diverses activités tel qu'un concert du groupe « Et si... » dont les bénéfices ont été entièrement consacrés à notre projet ainsi que la marche Adeps de Villers-le-Temple.

Prochainement, nous allons tenir le bar de la marche des familles qui se déroulera, encore une fois, à Villers-le-Temple.

Nous sommes également disponibles pour effectuer des petits boulots divers le week-end ! (0493/56.84.97)





PAS ENCORE VOTRE BROCHURE DES STAGES D'ÉTÉ 2013 ?

La fin de l'année scolaire approche à grands pas.
Deux mois d'été pour changer de rythme et vivre autrement...

Il est donc temps de penser le temps des vacances et de l'organiser.
Découvrez la brochure des activités proposées par l'accueil extrascolaire et des associations de l'entité de Nandrin.

A votre disposition à l'Administration ou téléchargeable sur le site www.nandrin.be

Coordination Accueil Temps Libre : Dominique Deville

Tél : 085/27.44.66 - GSM : 0474/760.544 - cca@nandrin.be

Le grand feu à Nandrin a fêté ses 20 ans ce 9 mars



Il y a 20 ans que l'Association des Commerçants et Artisans de Nandrin organise le Grand Feu, mais celle-ci remonte bien plus loin dans le temps, assurée par La Royale Lyre Nandrinoise avant que son Président Félix Résimont ne cède le relais à l'ACAN. Dans le temps il a beaucoup voyagé, du village de Nandrin, à Sotrez avant de revenir à l'espace des Saules, puis pendant quelques années dans le cadre des locaux de l'école Saint-Martin, le macadamisage du parking communal obligea à en changer la formule.

Pour son anniversaire, il retrouve l'Espace des Saules avec succès, puisque sur le week-end près de 3.000 personnes rallièrent le site, le vendredi pour la soirée des « Allumés », un public jeune, et le samedi plus familial avec de nombreuses animations dont un célèbre magicien, le jugement de la macrale par les enfants de l'école communale, des percussionnistes, un spectacle de feu... le village gourmand avec ses chalets et bien sûr, la balade aux flambeaux pour aller chercher les derniers mariés de l'année 2012, avant les deux grosses attractions de la soirée, le grand feu d'artifice et la mise à feu du bûcher, scellant le sort de la macrale. La soirée se poursuit dans le hall, avec une animation année 80...

Dans le cadre de la soirée des « Allumés », nous accueillions pour la première fois le « Mobil Air », un bus aménagé, qui depuis 1998, va à la rencontre des jeunes lors de manifestations, sur la thématique de la consommation d'alcool et des assuétudes, sous le vocable d'Espace Futé (voir p. 12), une initiative de la Teignouse, les jeunes sont venus à la rencontre du personnel, grâce aux tickets-jeux, remis lors de paiement de l'entrée à la soirée, comme cadeaux éthylo-tests, des préservatifs, bouchons d'oreilles et les tatoos, qui eurent beaucoup de succès, même parmi les organisateurs (dixit), 162 personnes se soumièrent volontairement au test éthylique, une prise de conscience de ses responsabilités encourageante. Une première collaboration qui ne restera pas sans suite.

D'autres stages pour
jeunes et moins jeunes
sur le site du Centre
Culturel de Huy
www.acte2.be
> ateliers et stages



Avis

**Vous avez 55 ans et plus ?
Vous résidez à Nandrin ?
Ceci peut vous intéresser !**

Renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés

Le 29 avril dernier, le Conseil Communal a décidé de procéder au renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés (en abrégé CCCA). Cette instance a pour mission de débattre des enjeux locaux tels que le maintien à domicile, les soins de santé ou la mobilité.

Comment répondre à ces défis ?

Le CCCA a pour mandat de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, les aspirations et les droits des aînés résidant sur le territoire de la commune, et ce afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte de leurs besoins.

Le CCCA se composera de 10 membres effectifs qui seront désignés par le Conseil Communal sur base d'une représentation équilibrée des différents villages de la commune. Il se réunira au moins quatre fois l'année.

Les candidatures présentées à titre personnel et/ou pour représentation d'une association active sur le territoire de la commune devront être adressées par écrit entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 2013 au Collège communal, Place Ovide Musin, 1 à 4550 Nandrin



TAXICondruces

Appelez le 085 27 46 10

Permanence téléphonique
les jours ouvrables
9h00 - 16h00

Horaire de transport :
du lundi au vendredi
8h00 - 18h00

Les deux véhicules du service « Taxi Condruces » circulent dans nos villages et permettent de vous déplacer.

Rappel du tarif :

- Trajet individuel : 0,30 € /km /pers (en dessous de 8 km : forfait de 2,40 €)
- Trajet collectif (à partir de 3 personnes) : 0,20 € /km / pers
- Temps d'attente : 6 € de l'heure (si vous

souhaitez par exemple que notre chauffeur vous accompagne pendant que vous faites vos courses). Le premier ¼ h est offert.

N'hésitez pas à en parler à vos voisins, amis, connaissances, ... à vous regrouper (min 3 pers), vous bénéficiez ainsi d'un tarif plus avantageux (0, 20 €/km / pers)

Renseignements et réservations : 085 27 46 10

Marche Adeps du 31 mars 2013

Organisée par l'Amicale des Pensionnés
de Villers-le-Temple

Le dimanche 31 mars 2013, nous organisons
notre marche Adeps annuelle à l'Espace des
Templiers de Villers-le-Temple, avec le soutien
de l'Administration communale de Nandrin.

Les températures étant plus ou moins clé-
mentes et le passage de l'heure d'hiver à
l'heure d'été n'ayant pas trop affaibli nos par-
ticipants, nous avons eu l'occasion d'accueillir
plus de 700 marcheurs.

Après avoir parcouru 5 - 7 - 10 - 15 ou 20 km,
ceux-ci ont pu se restaurer (boulets-frites, ra-
viers de frites, bols de soupe, sandwiches, parts
de tartes et boissons) et prendre le temps de
récupérer, au chaud.

Comme l'année précédente, nos fi-
dèles pensionnés V.I.P
(Very Important Pensionnés) étaient
également de la partie... restauration !

Notre marche Adeps est ouverte à
tous : aux jeunes, aux moins jeunes et
à nos amis canins bien sûr ! Une occa-
sion de se retrouver en famille et de
partager une belle balade, en grande
partie forestière.

N'hésitez pas à nous rejoindre l'année
prochaine afin de découvrir, redécouvrir et ap-
précier notre belle entité de Villers-le-Temple.
Vous aurez peut-être l'occasion d'apercevoir,
comme deux participants de cette année, un
chevreuil vous souhaitant la bienvenue !!

Notre comité a le plaisir de vous convier à nos
prochaines manifestations (dîner ou goûter) qui
se dérouleront à la salle communale de Saint-
Séverin (Rue d'Engihoul) les 29 juin, 24 août, 26
octobre et 7 décembre prochains.



Si vous sou-
haitez rece-
voir notre
programme d'activités, vous inscrire ou pour
tout autre information, vous pouvez joindre
notre Président, M. Georges POUMAY au
0476/51.14.69 ou notre Vice-Président, M. Dany
CHAPELLE au 0495/80.47.34

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,
l'Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple.

Santé & Sécurité



Cancer du sein - Prévention -

Le service de dépistage mobile de la Province de
Liège sera dans notre commune en septembre avec le
Mammobile.

Celui-ci propose aux femmes dès 40 ans un dépistage
gratuit du cancer du sein. Chaque année, 9000 femmes
sont touchées par le cancer du sein, ce dernier est le cancer
féminin le plus fréquent.

**Nous ne disposons pas à ce jour des dates
précises de passage du service, nous vous
proposons de contacter le service par téléphone
à partir du 20 juin 2013**

Informations 04/237.94.84

BRA-SUR-LIENNE
L'URGENCE, c'est vous

CMH
CENTRE MEDICAL HELIपोर्ट

Dimanche
08 | 09 | 13

Portes Ouvertes
du Centre Médical Hélicoptère

Baptêmes de l'air • Démonstration de matériel médical • Rallye pédestre dès 7h •
Stand de la Police Fédérale • Randonnée Motos • Atelier de sensibilisation
au message cardiopulmonaire • Quiz sur le CMH • Vidéo-témoignages • Portrait Photos •
Barbecue • Pasta-Bar • Expo-Concours de dessins et de photos •
Expos Photos • Bar et petite restauration • Tartes et cafés • Grimages • Château gonflable

Toutes les infos sur les animations et les concours sur
www.lurgence-cest-vous.be



Le mot de la Police

Les radars en question...

Au niveau national

Une étude récente de l'IBSR conclut que bon nombres d'automobilistes considèrent encore que rouler vite est « normal » et peu dangereux. A l'inverse de l'alcool au volant, ils ont une image positive, voire valorisante, de la vitesse. Souvent, les raisons qui poussent ces conducteurs à rouler vite ne sont pas de nature rationnelle mais émotionnelle : une conduite rapide est considérée comme sportive, on a le sentiment de gagner du temps...

Pourtant, si nous voulons réduire le nombre de tués sur les routes, il est indispensable de faire baisser la vitesse moyenne des conducteurs.

Le jeu en vaut la chandelle : une baisse de 5km/h sur l'ensemble du réseau routier nous permettrait de sauver plus de 220 vies chaque année.

Et dans nos communes ?

Depuis 10 ans, le territoire de notre zone de police a malheureusement connu 1666 accidents avec lésions corporelles, dont 76 mortels.

A l'instar de l'alcool au volant et le non port de la ceinture de sécurité, la vitesse inadaptée constitue donc une priorité policière dans les actions sécuritaires entreprises.

Mais que fait la police ?

Outre les actions générales préventives en matière de sécurité routière (présence policière aux entrées et sorties d'école, pistes de circulation routière dans les écoles, encouragement au port de la ceinture de sécurité, campagnes « BOB », contrôle technique des véhicules,..) des actions spécifiques sont entreprises en matière de vitesse.

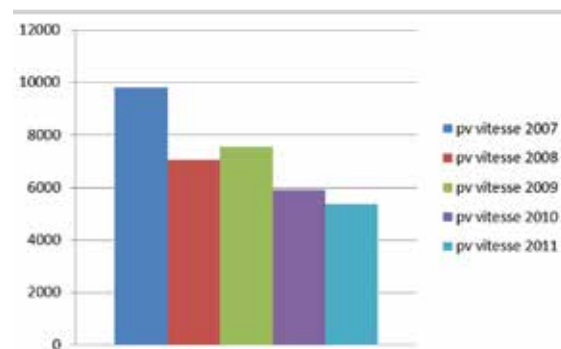
Ainsi des radars préventifs sont régulièrement placés dans chacune des 10 communes de la zone de police en fonction d'une étude cartographique sur les « zones à risques ».

Un analyseur de trafic permet également de vérifier si le sentiment de la population sur la vitesse ressentie dans les quartiers justifie le développement d'actions spécifiques préventives ou répressives.

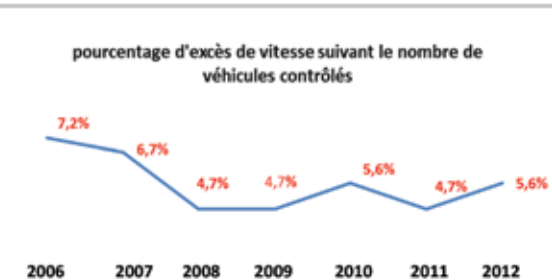
En effet, la prévention a ses limites et il est parfois nécessaire de réprimer les infractions pour excès de vitesse.

C'est ainsi que les radars fixes sur la route du Condroz (RN 63) et le véhicule banalisé itinérant ont engendré sur la seule période 2007 à 2011 la rédaction de 35.640 procès-verbaux.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu sur la période concernée.



Au fil des années, nous constatons une modification du comportement des usagers puisque le pourcentage d'excès de vitesse suivant le nombre de véhicules contrôlés passe de 7,2% en 2006 à 5,6% en 2012.



Bien sûr, l'effort reste à poursuivre pour atteindre l'objectif d'une réduction des accidents avec dommages corporels. De là l'importance de la pérennité des subsides locaux et fédéraux quand on sait la charge administrative que représente la gestion de cette problématique.

Mais... la sécurité n'a pas de prix !



ACCUEIL PETITE ENFANCE

LES ARSOUILLES

Annick Marchand
rue de la Gendarmerie, 64 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.38.00 - marchand.annick@hotmail.com
Nathalie Vincent
rue de la Tourette, 14 - 4550 Villers-le-Temple
Gsm : 0497.84.64.79 - herve.vincent@hotmail.com

AGENCE DE VOYAGE

SERVICE VOYAGES

Pascale Vandeputte
route du Condroz, 204/2 - 4550 NANDRIN
Tél. : 085.31.72.43 - www.servicevoyages.be

ANIMAUX

FAUNE & FLORE (Moulin Burette)

Animaux, Jardin, déco, mobilier d'extérieur
11, rue de Dinant - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.23.14 - Fax : 085.51.27.51
info@fauneetflore.be - www.fauneetflore.be

ARTICLES DE FETES

LA MAGIE DE LA FETE

Décoration de ballon - Organisation d'évènements
rue Sylvain Gouverneur, 5/1 - 4550 NANDRIN
Tél. 0477.58.77.82
www.lamagiedelafete.be - info@lamagiedelafete.be

BANQUES - ASSURANCES

EMILE JACQUES ASSURANCES scr1

109, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél: 085.51.30.50 - Fax: 085.51.30.67
www.emilejacques.be - ejacques@emilejacques.be

ING

Bureau Bernard Laffut sprl
13, place Ovide Musin - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.14.50 - Fax : 085.51.19.32
laffut.nandrin@ing.be

CBC

Serge Stevart
21, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.97.70 - Fax : 085.51.97.79
nandrin@cbc.be

CREDIT AGRICOLE

M. Devaux
105, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél: 085.51.15.53 Fax: 085.51.26.38
bureau.devaux@portima.be

BNP PARIBAS FORTIS

G. LICATA
1, rue de Nandrin - 4550 NANDRIN
Tél: 085.71.04.90 - Fax: 02.228.18.80
nandrin@fortis.com

BATIMENT

JP&F BATI sprl J.-P. Schouteden
41, rue de Clémodeau - 4550 Villers-le-Temple
Tél / Fax : 085.61.34.71 - GSM : 0475.69.05.79
www.jpfbati.be - info@jpfbati.be

ETS DEC SOL - Francis Dupont
rue du petit Fraigneux, 17 - 4550 NANDRIN
Tél / Fax : 04.371.90.13 - dec.sol@skynet.be

BOISSONS LOCATION CHAPITEAUX & CHATEAUX GONFLABLES MAX BOISSONS

6, Carrefour Devillers - 4560 Clavier
Tél : 086.21.85.11 - GSM : 0479.53.84.83
info@maxboissons.be - www.maxboissons.be

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

BOUCHERIE DEFGNEE

Raphael Defgnee
Rue Godinasse, 2 - 4550 NANDRIN
Tél: 085.51.13.67 - Fax: 04.383.78.01
raphaeldefgnee@skynet.be

BOUCHERIE SAUVAGE

J-F. Sauvage - route du Condroz, 304
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.44.44
boucherie.sauvage@gmail.com

CADEAUX DECORATION

COSY'ME - Régine Rouha
123, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél: 0476.51.19.00 - lapetitesuisse@swing.be
BIRTLES Stephen - Tél: 0495.21.88.10
LAUPER Vinciane 0495.90.29.56.

LA TABLE ETC...

Rosella Faseli
310, route du Condroz - 4550 NANDRIN -
Tél: 04.372.15.72 - info@latableetc.be

COIFFURE

COCOON COIFF

Gach Vinciane
38, rue de la Tourette - 4550 Villers-le-Temple Gsm:
0486.34.21.09

COUPE & COULEUR

Nathalie Moisse
113, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.24.88

MARC & YVES PIRLOT

Coiffure Hommes
231, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél. 085.82.85.10 - Gsm : 0475.84.65.95

NUANCE COIFFURE

route du Condroz 131/3 - 4550 NANDRIN
Tél. 085.31.10.25 - www.nuancescoiffure.be
nuancescoiffure@skynet.be

CUISINES

BEL CUISINE AMBIANCE PLACARD sprl

Route du Condroz, 410 - 4550 Nandrin
Tél. 04.384.42.62 - ambianceplacard@gmail.com

RAYGEO sprl

route du Condroz, 308 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.06.09 - Fax : 04.372.14.11
raygeocuisine@skynet.be

DISCOTHEQUE

MONASTERE Discothèque

245, Route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél: 04.371.30.87
www.monastere.be - info@monastere.be

DROGUERIE

MAISON PIVOT-BADOUX

13, rue de Dinant - 4550 Nandrin
Tél/Fax: 085.51.12.09 - pivot-badoux@skynet.be

ELECTROMENAGER

ETS DECHAMPS & FILS

22, rue de Dinant - 4550 NANDRIN
Tél/F:085.51.11.79 - ets.dechamps@skynet.be
www.dechampsetfils.be

ENERGIE

HIGH TECH ENERGY

127/2, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél. 085.23.27.98 - e.rigo@htenergy.be

THERMIX

rue de La Vaux, 15 - 4550 Nandrin
Tél. 04.330.99.36 - Gsm 0473.60.62.22
info@thermix.be - www.thermix.be

ENTRETIEN ESPACE VERT

PASSION JARDIN

Olivier Ledocq
Parcs & jardins - Vente abris de jardin,
Création de terrasse en composite
23, rue de la Chapelle - 4550 NANDRIN
Tél : 0476.43.04.84
passionjardin@gmx.com - www.passionjardin-abris.be

ESTHETIQUE

POINT BEAUTE

Ch. Marcotty
80, Croix André - 4550 NANDRIN Tél:04.371.28.36
Gsm:0476.98.53.13
www.pointbeaute.com pointbeaute@hotmail.com

EVENEMENTIEL

STEWARD ON EVENT ASBL

Hôtesse & Steward
Vierneuse voie 32.- 4432. Xhendremael
Tél: +32-473.36.36.86
staff@stewardonevent.be - www.stewardonevent.be

FLEURISTE

LI P'TIT BUSQUET

Myriame Ernest
45, rue de la Gendarmerie - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.24.64 - fa512518@skynet.be

GARAGE

GARAGE Laurent VAESSEN

7, rue Sylvain Gouverneur - 4550 NANDRIN
Tél/F : 085.51.12.19 - laurentvaessen@skynet.be

FG AUTO PIECES

7, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.18.23 - Fax : 085.51.25.18 -
nandrin@fgautopieces.be - www.fgautopieces.be

GEOMETRE EXPERT

DONNE Gérald

1, Rue Petit Seny - 4557 TINLOT (Seny)
Tél. Fax : 085.21.27.23 - Gsm : 0497.20.38.29
info@gerald-donne.be - www.gerald-donne.be

QUOIBION Nicolas

402, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Fax : 04.371.45.62 - GSM : 0479.98.14.42
nquoibion@skynet.be

HABILLEMENT

LA DIFFERENCE S.A.

Françoise Quoibion - 402, route du Condroz
4550 NANDRIN Tél : 04.371.40.76
r.garroy@ladifference.biz - www.ladifference.biz

HORECA

LE MUSIN - F. Duchâteau

place O. Musin, 17 - 4550 NANDRIN
Tél : 0495.49.72.15

LE TERMINUS

Brasserie - Restaurant - Terrasse couverte
Salle de réception - WI FI
route du Condroz, 320 - 4550 NANDRIN
Tél: 04.247.47.69

IMMOBILIERE

COSY IMMOBILIER - Vinciane Lauper

127/1 route du Condroz - 4550 NANDRIN
GSM: 0495.90.29.56 - Tél. 085.23.52.81
info@immocosy.be - www.immocosy.be

IMPRIMERIE

IMPRESSION sprl

10, avenue des alouettes - 4121 Neupré
Tél : 04.372.05.05 - GSM: 0478.92.07.07
info@imprimerieimpression.be

INFORMATIQUE

ACTIVE UP

Conception de logiciels - Mengal Pierre
3, rue Haie Monseu - 4550 NANDRIN
Tél : 085.25.20.17 - Fax : 085.25.20.18
GSM : 0496.23.26.26
www.activeup.com - pierre@mengal.eu

BOBERLIN

Benjamin BOBON - Services informatiques
1, rue du Tige - 4557 TINLOT
Tél: 085.512.203 Fax: 0475.694.232
www.boberlin.be - contact@boberlin.be

LA BULLE INFORMATIQUE

138, route du Condroz - 4121 Neupré
Tél: 04.371.37.22 Fax: 04.371.53.80
www.labulle.be - info@labulle.be

JARDIN - PLANTES - ARBRES

EVELETTE GARDEN

Tondeuse - Matériel de jardin - Serre
Bruno & Marc Evelette
7, rue de Nandrin - 4550 NANDRIN
Tél 085.51.14.33 - Fax: 085.51.27.37
www.evelettegarden.be

JOUETS - JEUX

SPIRALES - Liliane Veuchelen

3, rue de Dinant - 4550 NANDRIN
Tél. 085.82.83.03 - www.spirales.be - info@spirales.be

LIBRAIRIE PAPETERIE CARTERIE

Centre officiel LOTTO - Paris sportifs

LIBRAIRIE Fr. et P. NOËL

6, rue de Dinant - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.12.22 - c.alou.8864@hotmail.com

LINGE

COMPTOIR DU LINGE

Julie Dumont
rue du Condroz, 320/4 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.365.86.81 - juliedumont@tiscali.be

MAISON DE REPOS

JOUR DE MAI

331, route du Condroz - 4550 NANDRIN -
Tél : 04.371.30.78 - Fax : 04.371.48.38
jourdemail@skynet.be

LA SENIORIE DE NANDRIN

Rue Haie Monseu 21 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.11.43 - Fax : 085.51.11.43
senorienandrin@hotmail.com

MAZOUT

MAZOUT PREVOT

3, Rue de Nandrin - 4550 NANDRIN -
Tél : 085.51.22.23 - Fax: 085.51.11.06
www.mazout-prevot.be - richard.prevot@prevot-group.be

MENUISERIE

Menuiserie Michel DAULNE & fils 32,

rue du Bosquet - 4550 Saint-Séverin
Tél/Fax : 04.371.27.76
menuiserie.daulne@skynet.be - www.menuiserie-daulne.be

MENUISERIE LUIGI

Luigi Lorenzoni
5, rue des Roses - 4550 St-Séverin
Tél/Fax: 04.371.41.03 - mluigi@skynet.be

MEUBLES

VIVRE CONTEMPORAIN

Patrick Vinck
route du Condroz, 308/3 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.14.72 - Fax : 04.372.14.73
www.vivrecontemporain.be - info@vivrecontemporain.be

OPTICIEN

OPTIQUE DESIGN - C.Schyns

125, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél/Fax:085.51.35.05
www.optiquedesign.be - claude.schyns@optiquedesign.be

PEINTURE

COLLIN Jean-Luc

16, rue La Basse - 4550 NANDRIN
Tél : 0477.21.40.01 - Fax : 085.51.41.61
collinjl@skynet.be

FORT Gianni

35, rue Sylvain Gouverneur - 4550 NANDRIN
Tél/Fax: 085.82.88.32 - fortbeckers@hotmail.com

PHARMACIE

PHARMACIE BAECKEN

207, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.12.75

PHARMACIE CLOUX

3, rue Mannehay - 4550 Villers-le-Temple
Tél : 085.51.14.45 - mp.cloux@skynet.be

PHARMACIE LION

5, Place Musin - 4550 NANDRIN
Tél: 085.51.11.78 - phcie.lion@pharmasoft.be

PHOTOGRAPHIE

PHOTO-NANDRIN

127, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.35.78 - Fax : 085.51.30.78
www.photonandrin.be - photonandrin@skynet.be

POELERIE

EHLEN-BOURGUIGNON

2, rue de Nandrin - 4550 NANDRIN
Tél: 085.51.11.69 - Fax: 085.51.33.50
contact@ehlen.be - www.ehlen.be

PORTES ET FENÊTRES

SCID

320/2, route du Condroz, 12 - 4550 NANDRIN
Tél: 04.247.42.52 - a.henroul@scid.be

SERVICE ENTREPRISE - HOLDING

XL GROUP

13, La Petite Vaux - 4550 NANDRIN -
Tél : 04.361.15.55 - Fax : 04.263.18.76
xl.group@skynet.be - www.service-companies.be

STATION SERVICE

TOTAL RICHARD PREVOT

3, rue de Nandrin - 4550 NANDRIN
T: 085.51.22.23 F: 085.51.11.06
richard.prevot@prevot-group.be - www.mazout-prevot.be

TEXACO

Lodoli Cindy
25, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél: 085.23.24.49 - Fax: 085.31.34.48
bel8059@d-bnl.com

SPORT

FLOC SPORT

Olivier Lemmens
320/5, route du condroz - 4550 NANDRIN
Tél. 0478.52.44.96
info@flocsport.com - www.flocsport.com

SUPERMARCHE

INTERMARCHÉ - D. Barthelemy

318, route du condroz - 4550 NANDRIN
Tél. 04.372.90.76 - pdv002805@mousquetaires.com

PROXY DELHAIZE - Didier Dessart

243, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.09.85 - Fax 04.371.35.48
proxy.nandrin@skynet.be

SYNDIC DE COPROPRITE

C.K. GESTION

6, rue Manesse - 4550 Villers-le-Temple
Tél : 085.84.50.84 Fax : 085.84.45.84
Gsm : 0475.46.58.92
ckg@ckgestion.be - www.ckgestion.be

TITRES SERVICES

DOMESTIC SERVICES

320/5, route du Condroz - 4550 NANDRIN
Tél:04.367.37.58 - Fax: 04.367.37.65
info@domestic-service.be

ACTIV'SERVICES

Damilot Caroline
129/1, route du Condroz 4550 Nandrin
Tél. 085.25.24.55
info@activeservices.be - www.activeservices.be

TRAITEUR

LA CUISINE DE MEURISSE

311, route du Condroz - 4550 NANDRIN
T/F : 04.222.32.22 - Gsm : 0495.32.32.22
www.lacuisinedemeurisse.be
info@lacuisinedemeurisse.be

SAVEURS & TRADITIONS

Traiteur/ Plats à emporter/Sandwicherie
Organisation de banquet
129/2, route du Condroz - 4550 NANDRIN Magasin
Tél/Fax : 085.23.24.64
Ph. Bomersomme : 0495.15.15.39
E. Delchambre : 0474.72.24.96
www.saveursettraditions.be

VEHICULES ELECTRIQUES

VHELEC sprl

J.HALLEUX & FILS
24, rue Saint-Jean-Sart - 4577 OUTRELOUXHE
GSM : 0475.92.54.65 Fax :085.41.10.13
www.vehicule-electrique.be
jojohalleux@skynet.be

VINS & SPIRITUEUX

100 % VINS CAVISTE

rue Général Jacques, 99 - 4051 CHAUFFONTAINE
Tél: 04.361.33.61 www.100vins.be

Votre écopasseur vous conseille.

ecopasseur@nandrin.be

L'activité humaine ne cesse de s'intensifier et nos besoins énergétiques grandissent chaque jour. L'impact sur l'environnement est donc double : d'une part, les quantités de polluants atmosphériques et de déchets augmentent, et d'autre part les ressources fossiles utilisées se tarissent. Cette raréfaction entraîne l'inflation impressionnante des coûts de l'énergie que l'on connaît. Alors, que ce soit pour assurer la pérennité de la biosphère ou pour le bien-être de son portefeuille, quelques petits gestes quotidiens, certes connus pour la plupart, permettent de facilement économiser de l'énergie et valent la peine d'être rappelés.

Dans ce numéro, quelques conseils et petits gestes à ne pas oublier concernant votre consommation en électricité.

1. Pensez à éteindre dans les pièces inoccupées, même pour 5 minutes.
2. Employez uniquement des ampoules économiques (fluo compactes) ou LED. Le remplacement d'une ancienne ampoule à incandescence permet une économie d'une dizaine d'euros par an par ampoule. Les lampadaires halogènes sur pied sont aussi à éviter. Soyez cependant attentifs à ne pas casser les ampoules économiques et à les apporter dans un centre de recyclage, elles contiennent des métaux lourds qui sont toxiques pour l'environnement et dangereux pour la santé.
3. Préférez un éclairage direct, avec un abat-jour qui ne réduira pas la quantité lumineuse, plutôt que plusieurs petites lampes d'ornement qui n'offrent qu'une lumière tamisée et insuffisante à la plupart des activités.
4. Placez des détecteurs de présence si vous avez un éclairage extérieur pour vous assurer qu'il ne fonctionne pas inutilement.
5. Ne pas laisser les appareils en veille, même un chargeur non relié à son appareil consomme de l'électricité. Cela permet d'économiser de 40 à 130 € par an. Pensez aux multiprises avec interrupteur pour plus de simplicité.
6. Éteignez votre ordinateur lorsque vous ne l'utilisez pas, ou mettez-le au moins en veille si vous ne l'employez pas pendant plus de quelques minutes.
7. Si possible, éloignez le réfrigérateur de toute source de chaleur (four, radiateur...) et laissez suffisamment d'espace à l'arrière pour qu'il puisse évacuer correctement sa chaleur.
8. Dégivrez régulièrement le congélateur (1 cm de givre augmente la consommation de 50%!) et n'y mettez pas d'aliments encore chauds.
9. Mettre un couvercle sur les casseroles permet de réduire d'un tiers le temps d'amenée à ébullition, ce qui permet un gain de temps et de 30 € par an.
10. Si vous utilisez une cuisinière électrique, éteignez-la quelques minutes avant la fin de la cuisson, elle restera encore chaude.
11. Faire sa lessive à basse température suffit dans la plupart des cas et permet de réduire fortement la consommation (réduite de moitié entre un cycle à 30° et un cycle à 60°). Attention aussi à ne faire fonctionner la machine que quand elle est totalement remplie.
12. S'il vous est vraiment nécessaire d'utiliser un séchoir pour le linge, essorez-le au maximum dans la machine à lessiver avant et ne surchargez surtout pas le séchoir.
13. Lors de l'achat de vos appareils électroménagers, préférez ceux ayant une plus faible consommation (de 10 à 20% d'économie d'énergie entre A++ et A+).

Parce que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas! Alors si vous avez besoin d'un conseil ou d'un avis, je peux répondre à vos questions concernant l'isolation, les systèmes de chauffage et leur régulation, les énergies renouvelables, les primes de la Région Wallonne ou, le cas échéant, vous diriger vers le service approprié.

**N'hésitez pas à me contacter par mail : ecopasseur@nandrin.be.
Votre écopasseur, Corentin Perremans**

Fête de la nature

Le samedi 20 avril, les amoureux de la nature avaient rendez-vous rue Bouhaie, entre Fraiture et Nandrin, pour la traditionnelle fête du club, organisée par les Jeunes Naturalistes du Condroz. Cette année-ci, la manifestation avait comme thème : **les abeilles**. Grâce au soutien de l'administration communale de Nandrin, qui a décidé d'adhérer au plan Maya, les petits et les grands enfants participaient gratuitement aux ateliers proposés par les deux animatrices du CRIE de Modave. Dans l'atelier de construction, les enfants fabriquaient de petits abris pour les abeilles. Dans l'autre, plus ludique et créatif, ils découvraient, au ras des pâquerettes, la faune et la flore du printemps.

Chaque enfant réalisa un chef-d'œuvre avec les premières fleurs de la saison : la renoncule, la cardamine ou encore le muscari. Les adultes avaient un regard plus intéressé pour le stand de Stéphane Galetic, passionné d'apiculture. Avec un matériel attrayant et didactique, il expliqua le mode de vie des abeilles et nous confia aussi les difficultés qu'il rencontre aujourd'hui sur le terrain. Quant à Philip, passionné de constructions en bois, il nous fit la démonstration qu'il est possible, avec un peu de matériel et d'imagination, de construire des hôtels à insectes cinq étoiles. Un barbecue convivial clôtura cette journée bien remplie.



La gestion différenciée des espaces verts à Nandrin

La gestion différenciée, c'est avant tout une gestion écologique des espaces verts de la commune. A Nandrin, le programme d'accompagnement de cette nouvelle gestion a démarré en 2010. La Région Wallonne soutient les communes dans cette démarche par l'intervention du Pôle de Gestion Différenciée. Cette cellule de coordination propose des outils, des conseils et des formations du personnel communal. Dans le cadre de la directive européenne sur la préservation des ressources en eau, le Gal Pays des Condruses a

pour mission l'encadrement de ce projet.



La première étape est l'inventaire des espaces verts de toute la commune reprenant toutes les informations sur l'entretien, les superficies, les espèces végétales et plantations diverses... Cet état des lieux va permettre une réflexion sur la mise en place d'un changement de pratiques d'entretien respectant davantage la biodiversité et l'environnement. Les caractéristiques des lieux et leur utilisation seront respectées afin de garantir la pérennité de la démarche. La chargée de mission en environnement du Gal Pays des Condruses, en collaboration avec l'équipe d'entretien des espaces verts, réalise cet inventaire.

Cette démarche suscite la curiosité des citoyens et demande des explications.

L'usage et l'exposition aux pesticides ou à leurs résidus présentent des risques tant pour



l'environnement que pour la santé. Le programme wallon de réduction des pesticides (PWRP) a pour objectif la gestion des espaces publics sans produits phytopharmaceutiques, dès juin 2019. Le Zéro-phyto, c'est pour bientôt. Ce PWRP a donné lieu à enquête publique du 11/02/2013 au 27/03/2013.

Les communes du territoire du Gal mènent une réflexion sur le désherbage alternatif, diverses techniques existent et permettent de ne plus utiliser de pesticides, nous parlerons de désherbage thermique, mécanique, manuel ou écologique. Néanmoins la solution miracle n'existe pas, repenser la manière d'entretenir nos espaces permettra d'introduire de nouvelles pratiques ou d'intensifier certaines déjà existantes comme le paillage. Des démonstrations de désherbage à l'eau chaude ont eu lieu sur le territoire transcommunal (Modave). L'équipe d'entretien des espaces verts de Nandrin était partie prenante lors de la démonstration, ce 18 avril 2013. Soyons prêts à accueillir nos équipes d'entretien sur les espaces communaux avec de nouveaux savoir-faire.



La mare Saint-Martin, une réserve didactique

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Contrat de Rivière Ourthe, la commune de Nandrin, en collaboration avec les Jeunes Naturalistes du Condroz (JNC) de Paul Eloy, a obtenu un subside destiné à restaurer et valoriser la petite réserve didactique de l'école Saint-Martin.

Constituée de 2 mares, d'un pierrier, d'une haie d'essences variées et indigènes, elle est une merveilleuse zone refuge pour quantité d'animaux et en même temps un site didactique très intéressant qui pourra être exploité notamment par les enseignants.

Les travaux ont commencé. Un beau partenariat s'est mis en place entre la commune, le club des jeunes, l'école St Martin et l'école Ste Reine (de Tinlot).

Avis du Collège concernant la cartographie et le cadre éolien

Voici l'avis concernant la cartographie et le cadre éolien rendu par le Collège communal de Nandrin aux cabinets du Ministre de Développement Durable et de la Fonction publique, en charge de l'Energie, du Logement et de la Recherche et du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

Le Collège de la commune de Nandrin estime que la cartographie et le cadre éolien sont sans conteste de très intéressants outils régionaux d'aide à la décision, lesquels permettront d'objectiver les décisions prises par la Région.

Par ce biais, les communes bénéficient d'une vision d'ensemble du potentiel éolien sur leur territoire et peuvent dès lors écarter tout projet sortant des zones favorables. Le Collège regrette cependant l'imprécision des cartes graphiques. Il est impératif d'obtenir des documents plus précis pour les enquêtes et avis émis dans le cadre de l'évaluation des incidences de ce document.

Le Collège communal se réjouit aussi de constater que la population et les communes soient impliquées dans les bénéfices des parcs éoliens. Le Collège regrette cependant le manque d'information à ce stade sur les contraintes d'exclusions partielles qui touchent les deux grands périmètres du potentiel éolien de la commune.

Le Collège attire l'attention du Gouvernement sur le fait que les deux grandes zones favorables avec présence d'au moins une contrainte partielle, situées sur Nandrin sont, selon l'étude ADESA, des zones sensibles au niveau paysager (nombreux points de vue remarquables, périmètre paysager proche).

En outre, la zone située à l'ouest est traversée par des flux migratoires importants. Elle est aussi un endroit où nichent plusieurs espèces sensibles dont la protection est évoquée dans le texte relatif au nouveau cadre éolien.

Des comptages ont été réalisés par un ornithologue reconnu mais pas nécessairement publiés pour des raisons de protection de cette faune très sensible.

La zone située à l'est, quant à elle, est au cœur de trois villages. Etant donné le paysage ouvert et la structure tentaculaire de ces villages générée par le plan de secteur, le cadre de vie de beaucoup de riverains sera nécessairement impacté. Il en découle que beaucoup de riverains sont inquiets.

Le Collège communal de Nandrin suggère au Gouvernement de veiller dans les critères d'attribution des lots à ce que les implantations de parcs éoliens ne se fassent pas au cœur d'un ensemble de villages.

Enfin, le Collège s'interroge sur la gestion des lots : comment les lots vont-ils être ouverts ? Y a-t-il une priorisation entre les zones favorables sans contrainte d'exclusion et celles avec présence d'au moins une contrainte partielle ? Comment seront gérées les propositions d'un point de vue spatial mais également dans le temps ? Les modalités d'attribution des projets d'implantation au sein des lots doivent être définies. De même, comment seront traités les permis déposés avant l'adoption du cadre et de la cartographie ? Ne risquent-ils pas d'hypothéquer l'existence même des futurs lots où ils s'implantent ?

Le Collège communal suggère que lors de l'attribution des lots, les collèges des communes puissent être entendus à l'occasion d'une audition réalisée par l'autorité compétente.



Les 18 et 19 mai, c'était « Nature portes ouvertes » avec Natagora à Nandrin



Quelle meilleure période que le mois de mai pour découvrir les merveilles que la nature peut nous offrir ? Le printemps a eu le temps de s'épanouir et le vivant est en fête. Les plantes sont en fleurs et colorent les paysages, les oiseaux paradent et ne se soucient plus de l'homme, des milliers d'insectes aux formes différentes butinent autour de nous, même les mammifères nous font l'honneur de montrer le bout de leur nez.

Natagora possède 4300 hectares de réserves naturelles qu'elle gère et entretient. Pour soutenir le réseau écologique créé par ces réserves naturelles, de nombreux particuliers, entreprises ou collectivités ont inscrit leur jardin ou autre terrain au Réseau Nature et y ont ouvert la porte à la biodiversité.

Voilà donc des centaines de sites qui restent souvent fermés au public, soit afin d'y préserver la nature sauvage, soit parce qu'ils se trouvent sur des terrains privés.

Les 5 hectares de Monsieur Degrave (rue du cimetière à Nandrin) font partie du réseau nature Natagora, un terrain qui comprend un parc arboré, des bosquets bordés de lisières étagées, une prairie de fauche d'un hectare, des pâtures, un verger et un jardin potager. Y sont favorisés les reptiles, comme les orvets, les couleuvres à collier, les lézards vivipares...

Si vous souhaitez plus d'info sur le réseau nature : <http://www.natagora.be/reseautature>



Des jardins privés s'ouvrent pour le plaisir de tous !

Jardins en Pays de Liège - saison 2013

7-8 septembre de 10 à 18 heures

Colette et Hugues DEGAND

Rue du Pont de Chessaine, 16 à Nandrin.

Au cœur d'un joli village, le jardin de 65 ares a été conçu autour d'une construction moderne. De nombreux arbustes offrent une palette de couleurs variant au rythme des saisons. Le jardin intègre également rosiers, pivoines, asters et autres vivaces. Verger et vaste potager.

Le «Jardin d'Hélène» sera également ouvert aux visites les 22, 23, 29 et 30 juin de 10h à 18h.

Parc de la Gotte, 59 à B 4550 Nandrin

Contact : Tél : 04/371.27.52 - Gsm : 0497/ 32.39.11

info@jardindhelena.be - www.jardindhelena.be

Entrée : 3 €

Groupes de 10 personnes : visites sur rendez-vous

prix d'entrée 3€

www.jardinsenpaysdeliege.be

au profit de l'asbl « Enfants d'un même Père »

Gestion des plantes invasives dans notre région

La Berce du Caucase, la Balsamine de l'Himalaya et les renouées asiatiques sont des plantes invasives. C'est-à-dire des plantes exotiques envahissantes qui posent des problèmes écologiques et économiques mais également sanitaires dans le cas de la berce du Caucase.

Cet été, pour la cinquième année consécutive, le Contrat de rivière Ourthe coordonnera une campagne de gestion de la balsamine de l'Himalaya et de la berce du Caucase.

Les berges des cours d'eau de votre commune devraient être parcourues par des équipes de gestion à partir du 15 juin et jusqu'au mois de septembre.

Pour les aider, vous pouvez agir dans votre propriété et ainsi éviter toute nouvelle colonisation des sites naturels

COMMENT AGIR ?

Il est indispensable d'appliquer strictement les techniques préconisées ci-dessous pour que les effets soient positifs et durables.

BERCE DU CAUCASE :



Attention : La sève de la berce du Caucase étant photosensibilisante, il y a un risque de brûlure. Afin d'éviter tout contact avec la peau et les yeux, il est indispensable de gérer avec un équipement complètement imperméable : bottes, gants jusqu'au coude, visière, pantalon et veste à capuchon.

- Gérer la plante en fleurs, et la plante susceptible de l'être, avant la formation des graines (mi-juin).
- Couper sous le collet, à 10-15 cm en dessous du sol à l'aide d'une bêche ou extirper l'entièrement de la racine.
- Retirer la terre autour du collet afin d'accélérer le séchage sur place. (Ne pas composter, ne pas emporter au parc à conteneurs)
- Après coupe de l'individu, sectionner l'individu à même le sol afin d'éviter toute reprise d'inflorescences latérales. Rassembler les résidus en un minimum de tas.
- Répéter la gestion pendant plusieurs années successives pour épuiser la banque de graines éventuelle.

BALSAMINE DE L'HIMALAYA :



- Gérer la plante en fleurs avant la formation des graines (début juillet).
- Arracher l'intégralité de la plante ou faucher en dessous du premier nœud afin d'éviter toutes reprises.
- Rassembler les plantes coupées ou arrachées en un tas en milieu ouvert et en dehors des zones inondables. (Ne pas composter, ne pas emporter au parc à conteneurs)
- Réaliser une 2e gestion 3 semaines plus tard.
- La première année de gestion, réaliser une 3e gestion 3 semaines après la 2e.
- Répéter la gestion pendant plusieurs années successives pour épuiser la banque de graines éventuelle.

RENOUEES ASIATIQUES :



Il n'existe à ce jour aucune technique de gestion à l'efficacité scientifiquement avérée qui puisse être utilisée sur domaine public et en bords de cours d'eau. Pour éviter la dispersion :

- ne pas utiliser en remblai des

terres ayant été colonisées par des renouées asiatiques.

- ne pas composter.
- ne pas faucher (si une coupe doit impérativement être réalisée, utiliser de préférence un sécateur, laisser sécher les résidus de coupe sur le site envahi).

Si vous souhaitez plus d'informations sur les méthodes de gestion :

<http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Doc-dispo.htm>

Organisateurs de la campagne :

- Contrat de rivière Ourthe :

086 / 21 08 44

cr.ourthe@skynet.be

- Personne de contact

dans votre commune :

085/51.94.83 (service des travaux)



AlterIAS, un projet LIFE «Information & Communication»

Alterias (IAS pour Invasive Alien Species) est un projet de communication qui vise à sensibiliser le secteur horticole à la thématique des plantes invasives (ou plantes exotiques envahissantes). Ce projet a pour objectif la mise en place d'actions d'information et de mesures préventives afin de limiter la dissémination de ces plantes dans les jardins, les parcs, les espaces verts et les bords des voiries

www.alterias.be

Les déchets au jardin...

Un des meilleurs moyens de gérer les déchets organiques est le compostage. Un procédé qu'un grand nombre de nandrinois utilise déjà afin de limiter les kilos et les levées de son conteneur vert, mais aussi pour bénéficier d'un engrais de qualité et économique pour son jardin.



Afin d'encourager les bonnes pratiques telles que le compostage, la commune de Nandrin et Intradel s'associent dans l'organisation d'une formation et d'un atelier pratique en extérieur (tous les détails voir ci-contre).

Brûler oui, mais pas n'importe quoi, n'importe comment...



La loi est stricte et les contrôles fréquents à ce sujet. Seuls les déchets secs, naturels provenant des forêts, champs et jardins peuvent être brûlés à une distance minimale de 100 mètres des habitations, bois, blés, paille... Vous voilà informés!

Venez apprendre à Composter

formation gratuite

Intradel et votre commune vous proposent de participer à des ateliers de formation pour vous donner tous les trucs et astuces afin d'obtenir un compost de qualité à partir de vos déchets de cuisine et de jardin.

Vous avez envie de vous mettre au **compostage à domicile** mais vous ne savez pas trop comment? Vous avez déjà essayé mais vous n'êtes pas arrivés à un compost très satisfaisant ?

Ces ateliers démarreront par une **séance d'information sur le compostage le mercredi 4 septembre 2013 à 19h30 à la Nandrinoise, Place Ovide Musin 17, 4550 NANDRIN**
Cette formation sera suivie d'un **atelier pratique en extérieur**
(Le lieu et la date de la formation pratique vous seront annoncés lors de la séance d'information théorique)

Participation entièrement gratuite. Pour faciliter l'organisation des formations, inscription souhaitée au **04/240.75.21 ou info@intradel.be**

Avec le soutien de Wallonie

www.intradel.be

Editeur responsable: Ir Luc Joine, Directeur général Intradel - 2013 - Imprimé sur du papier recyclé

Conseils saisonniers et rappels à nos concitoyens.

Dès le printemps, les travaux d'entretien de nos jardins reprennent, avec leurs plaisirs mais aussi leurs nuisances ...

Veillez donc à générer le moins de bruit possible pour vous-même et pour votre voisinage, surtout les dimanches et jours fériés.

Peut-être pouvez-vous aussi veiller aux nuisances sonores de vos compagnons à quatre pattes, lesquelles peuvent être dérangeantes à la fois pour vous mais aussi pour vos voisins

C'est aussi l'occasion d'inclure à votre programme de l'été l'élagage en largeur et en hauteur des haies et branches qui débordent sur les accotements et voiries ou qui filent vers le haut et endommagent les câbles par frottement. Pensez que les gestionnaires de réseaux et de voiries peuvent intervenir si ils le jugent nécessaire et vous faire participer aux frais engendrés.

Le beau temps est aussi une bonne raison de prendre l'air en se baladant. C'est pourquoi nous demandons aux agriculteurs de ne pas charruer trop près des voiries, de manière à laisser un espace pour les piétons le long des

routes, si possible non recouvert de boue, fumier... Le bord des voiries subirait ainsi une dégradation moins rapide des bas côtés.

Les exploitants forestiers sont invités à remettre en état les chemins défoncés par les engins de débardage.

Enfin, les cannettes et bouteilles qui jonchent nos abords de voiries constituent un bien triste spectacle ! N'abandonnons donc pas nos déchets dans la nature, il y a des emplacements pour les y déposer.

Un tout petit effort de chacun entraînera une grande satisfaction collective.

Merci à tous, votre Service travaux.



Opération « Communes et Rivières propres ».

Chaque année, le CRO, Contrat de Rivière Ourthe, organise l'opération « Communes et Rivières propres » qui consiste à nettoyer un ou des tronçons de rivières ou ruisseaux. Depuis son adhésion au CRO, il y a 2 ans, la commune de Nandrin participe à l'action et, cette année, c'est un tronçon du ruisseau de la Biennegotte qui a été parcouru et nettoyé par des bénévoles.

Pourquoi une telle opération ?

Même si, d'année en année, la situation s'améliore, les déchets sont loin d'avoir disparus de nos paysages... Cette journée est l'occasion de communiquer sur le sujet et de montrer par l'exemple de quelques-uns, que chacun peut agir : en ramassant autour de chez lui mais surtout en évitant d'abandonner ses déchets n'importe où !

Nous rappelons quelques recommandations utiles afin de garder nos ruisseaux propres :

Déposez les **DECHETS DANGEREUX** dans la zone qui leur est réservée au parc à conteneurs ou, pour des médicaments, à la pharmacie.

Ne versez pas vos résidus de produits phyto (herbicides, insecticides, fongicides...), vos résidus de peinture, de médicaments ou de produits chimiques dans vos installations sanitaires (WC, évier, sterfput...), dans le fossé ou dans l'égout (même s'il est raccordé à une station d'épuration) !

Ceux-ci se retrouveraient inévitablement dans la rivière ou dans les eaux souterraines !



Depuis ce printemps, Point Vert accueille trois nouveaux maraîchers à Strée

Point Vert, projet initié par le GAL Pays des Condruses et ses partenaires, le Centre des Technologies Agronomiques, l'OISP Devenirs et Créa-job, a pour objectif de développer l'horticulture et le maraîchage dans une logique de circuit court, tout en favorisant l'accès à la terre. A Strée, sur un terrain de la commune de Modave, des parcelles de terre d'un demi-hectare sont mises à disposition des maraîchers qui souhaitent démarrer leur activité.

Malgré un temps peu coopérant, les maraîchers ne ménagent pas leurs efforts pour aménager leur terrain, semer, butter, désherber.

Les deux serres nouvellement installées se rempliront très bientôt de tomates, concombres, poivrons...

Les premiers légumes de Catherine, Jean-Christophe et Renaud seront disponibles dès fin juin.



Pour toutes informations supplémentaires, contactez **Kathleen : 085 274 617**
kathleen@galcondruses.be

Artisans de nos villages

Cet été, pourquoi ne pas découvrir les artisans et producteurs de nos villages

Le Chat Lait



Le Chat Lait de la ferme du Halleux, c'est un distributeur automatique de lait de ferme (fontaine à lait, !! n'oubliez pas votre bouteille !!) et de beurre. ouvert 7j / 7 de 7h à 21h

Ferme Van den Bergh
rue du Halleux, 58 à Nandrin
0496/70.52.58

Phicrea



Ateliers et stages de création de bijoux, d'émail, de résine, de mortex...

Tous les détails, les prochaines dates et prix des stages sont disponibles sur le site : www.phicrea.net

Phicrea
Rue La Basse, 22 - Nandrin
0476/54 05 77
phicrea@hotmail.fr



Le jardin des Templiers

Découvrez au rythme de la nature les formes et les couleurs, les goûts et les parfums. Du petit fruit à la fleur comestible, de l'aromate à la tomate zébrée, Pascal Pagnani cultive avec passion et naturel son (grand) jardin de Villers-le-Temple.

pascalpagnani@gmail.com
0486/10 18 87

Visite et vente au jardin (sur rendez-vous)
1, rue d'Oxhon, 4550 Villers-le-Temple

Brasserie Gilbert

Producteur de La « **Namber** » et la « **Max25** »

Autres produits à la bière : fromage, saucisson et plats-traiteur

Points de ventes régionaux :

Saveurs & traditions, L' aube du pain, Max Boisson

Dégustation : Terminus , Saveurs & Traditions, Pierre à Feu, Chawetay

A la Brasserie : Sur réservation



Également toute l'année :
Paniers garnis et cadeaux d'affaire.

www.brasseriegilbert.be
Rue de la Halète, 42 - Nandrin
0497/201.906

Point Ferme

PointFerme vous propose des abonnements de paniers de produits issus des fermes du Condroz liégeois : fruits et légumes de saison, fromages, poulets, viande bovine... sur votre lieu de travail, au sein de votre association, dans leur quartier, leur école, etc.



Les producteurs amènent leurs productions sur une plate-forme où nous préparons les paniers qui sont ensuite livrés vers vos Points Ferme. Les Points Ferme sont des points de regroupement des consommateurs : lieu de travail, association, commerce de quartier, école, particulier, etc...

www.pointferme.be
info@pointferme.be
0498/187.940 - 086/499.104

La vache à glace

La vache à glace propose des glaces artisanales au lait et aux fraises de chez nous, aux fruits frais et à base de certains produits issus de l'agriculture biologique (selon le marché).

À découvrir tout au long de l'été.

Ouverts du mercredi au dimanche, de 14 à 21h et 22h si le soleil est au rendez-vous.



Rue de la ferme de l'abbaye, 10
Villers-le-Temple
www.lavacheaglace.com

Administration

Faire enregistrer son contrat de bail ?
facile avec MyRent !

www.myrent.be



MyRent est une manière simple et rapide de faire enregistrer le contrat de bail d'un immeuble affecté exclusivement à l'habitation.

Simple parce que l'application vous apporte une aide précieuse à chaque étape du processus.

Rapide puisque vous déposez votre contrat de bail en ligne, sans vous déplacer.

L'application vous aide également à rédiger votre contrat. MyRent propose en effet différents modèles de contrats de bail. Toutefois si les modèles présentés ne vous conviennent pas, vous pouvez bien sûr envoyer vos propres documents.



Enfin, utiliser MyRent ne modifie pas les obligations légales en matière d'enregistrement des baux. Ainsi, le propriétaire **doit** faire enregistrer le contrat dans les **deux mois** après sa signature par les parties.



Service Public
Fédéral
FINANCES

Administration générale de la Documentation patrimoniale



Si votre carte d'identité arrive à expiration et que vous devez partir en voyage... Prenez vos précautions !

Alors qu'il vous reste 2 mois pour entamer les

procédures de renouvellement de votre carte d'identité, vous vous dite sans doute : « pas de problème, je m'occupe de ça à mon retour de vacances. »

Voilà un comportement de procrastination qui pourrait vous causer de gros embarras lors de votre départ. Certaines compagnies aériennes et voyagistes exigent de leurs clients qu'ils disposent d'un titre d'identité valable minimum 3 mois après la date de départ. Donc, entamez au plus vite les procédures de renouvellement de votre carte dès la réception de votre convocation et partez le cœur léger. (!!! un permis de conduire ne remplace pas une carte d'identité. Ni aux yeux de la loi, ni aux yeux des compagnies !!!)

Bonne vacances

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants

N'oubliez pas de demander à temps la Kids-id (carte d'identité des moins de 12 ans) auprès de votre commune. Le délai pour l'obtention est de 3 semaines. Plus d'info sur www.nandrin.be

KIDS-ID LE DOCUMENT D'IDENTITÉ AUX SUPER-POUVOIRS

POUR LES ENFANTS DE 0 À 12 ANS

INVULNÉRABILITÉ
Document anti-fraude.

ASSISTANCE
Numéro d'appel d'urgence.

TÉLÉPORTATION
Pour voyager presque partout en Europe.

PROTECTION
Identification sécurisée.



photos Nandrin 2013/14

CONCOURS

La belle en Condroz

Vous aimez la photographie et pour vous aussi, Nandrin est « La belle en Condroz » ?

L'Administration communale de Nandrin vous invite à participer à son premier concours photo.

Tentez de remporter un chèque cadeau du magasin « Photo Nandrin » (1^{er} prix : 150€) et découvrez votre plus belle prise de vue en couverture du bulletin communal de Nandrin.

Le concours sera organisé chaque trimestre, les participants pourront concourir autant de fois qu'ils le souhaitent.

Les photos devront témoigner de votre attachement à la commune et aux villages de l'entité. Elles pourront présenter la nature, le patrimoine, l'activité rurale...

La photo qui remportera le concours du trimestre sera présentée au public sur la couverture du bulletin communal, ainsi qu'en page intérieure avec les autres lauréates.

Une exposition des meilleures photographies sera réalisée et présentée au terme d'une année de concours.

En plus de la présentation de leurs oeuvres, les lauréats remporteront des chèques cadeaux du magasin « Photo Nandrin » :

- 1^{er} prix : 150€
- 2^{ème} prix : 75€
- 3^{ème} prix : 25€

Pour participer, vous devrez envoyer vos photos numériques (maximum 6 par concours) à l'adresse photo@nandrin.be .

Les fichiers doivent respecter les caractéristiques suivantes :
Format .jpg ou .jpeg, 300 dpi, 210 mm de haut minimum.

Chaque participant accepte le règlement disponible sur notre site :
www.nandrin.be/concoursphoto

**Date limite d'envoi des fichiers
du premier concours :
20 août 2013**